Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC057-DE

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 AVRIL 2026

N° 2026DC/057 – Feuillet 1

Date de convocation : 17 avril 2026

Membres en exercice : 54	Présents : 43	Votants : 51

Collèges et lycées publics - Conseils d'administration Désignation des représentants de la Communauté de Communes

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, Espace les Chênes à CRAC'H.

Etaient présents : Bernard BARON, Sandrine CADORET, Stéphanie CATEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Sandrine COFFIN, Erwan DELSAUT, Stéphanie DOYEN, Roland GASTINE, Corentin GUENNEC, Patrick GUERIN, Morgane GUERLAIS GOUAS, Elodie GUYOMARD, Christelle JAFFRE DANET, Yvan JOLIVEL-ROBERT, Alexandre LANOË, Caroline LE BARON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Yann LE GALLO, Patrick LE PICHON, Philippe LE RAY, Patricia LE VIGOUROUX, Jean-Yves MAHEO, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Stéphane MATRON, Françoise NAEL, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Yves NORMAND, François POMMOIS, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Emmanuelle SAMSON, Katia SCULO, François SERMIER, Catherine TOUBLANT, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Katia BONNEC à Pascal LE CALVE, Hervé CAGNARD à Roland GASTINE, Jean-Pierre KERBART à Fabrice ROBELET, Marjorie LE BARON-RACHEL à Aurélie RIO, Christian LE DREAN à Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Patrick LE ROUX à Philippe LE RAY, Claire MASSON à Dominique RIGUIDEL, Pascale SALINAS à Stéphanie DOYEN.

Absents excusés : Alain BENSOUSSAN, Mickael LE GLOANIC, Guénola QUILLAY.

Mme Guénola QUILLAY étant sortie.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC057-DE

Le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement prévoit la participation d'un représentant de l'EPCI :

- dans le conseil d'administration des collèges et des lycées,
- à titre consultatif, dans le conseil d'administration des établissements accueillant moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée.

Les établissements suivants sur le territoire de la Communauté de communes sont concernés :

- Collèges :
  - Beg Er Vil (Quiberon)
  - Les Korrigans (Carnac)
  - Rivières d'Etel (Etel)
  - Le Verger (Auray)
  - Kerfontaine (Pluneret)
  - Goh Lanno (Pluvigner)
- Lycées :
  - LYC Benjamin Franklin (Auray)
  - LP Bertrand du Guesclin (Brec'h)
  - LP Emile James (Etel)
  - LP maritime et aquacole (Etel).

Le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à scrutin secret.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 par renvoi de l'article L. 5211-1 ;

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles R. 421-14, R. 421-16 et -17, R. 421-33, et R. 421-89 ;

Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ;

Après avoir entendu le rapport de M. le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire DECIDE :
- de ne pas procéder au vote à scrutin secret ;
- de désigner les 10 représentants de la Communauté de communes pour siéger au sein des conseils d'administration des établissements suivants :

- **Collèges :**
  - **Beg Er Vil (Quiberon) : Pascale SALINAS**
  - **Les Korrigans (Carnac) : Katia SCULO**
  - **Rivières d'Etel (Etel) : Yvan JOLIVEL-ROBERT**
  - **Le Verger (Auray) : Guénola QUILLAY**
  - **Kerfontaine (Pluneret) : Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL**
  - **Goh Lanno (Pluvigner) : Aurélie RIO**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260424-2026DC057-DE

- **Lycées :**
  - **LYC Benjamin Franklin (Auray) : Jean-Yves MAHEO**
  - **LP Bertrand du Guesclin (Brec'h) : Fabrice ROBELET**
  - **LP Emile James (Etel) : Yvan JOLIVEL-ROBERT**
  - **LP maritime et aquacole (Etel) : Yvan JOLIVEL-ROBERT**

- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : – 4 MAI 2026

Le secrétaire de séance,

Ronan LE DELEZIR

Le Président,

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Philippe LE RAY

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)